



santésuisse

Conférence TARPSY du 22 juin 2017

Ce qui reste – ce qui change

Stefan Kaufmann, directeur adjoint d'EGK

Représentant de santésuisse au conseil d'administration de SwissDRG SA



- Le patient est au centre, le médecin définit le traitement individuel

- Éléments de base de la structure tarifaire
 - Forfaits journaliers
 - Dégressivité
 - Facturation séparée des médicaments et procédures onéreux (dialyse)

- Règles de codage / relevés HoNOS

- Négociation individuelle des prix entre l'hôpital et les communautés d'achat



- **Système apprenant**
 - Poursuite du développement de la structure tarifaire fondée sur des données
 - Procédure de demandes

- **Documentation**
 - Base pour la facturation
 - Nécessaire pour les demandes de justification des assureurs

- **Facturation**
 - L'ordonnance règle les informations à transmettre



Ce qui change

- Nouveaux champs professionnels
 - Codeurs / spécialistes en controlling médical

- Lien plus étroit avec la prestation / transparence / comparabilité
 - Benchmark comme base pour les négociations tarifaires



santésuisse

Merci pour votre attention!